

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

90/43

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

"OUVRIR LA VOIE GRÂCE AU DIALOGUE ET À LA DÉCISION"

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU

SECÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

À LA CONFÉRENCE SIX-PLUS-SIX

DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE

POST-MINISTÉRIELLE DE L'ANASE

JAKARTA (INDONÉSIE)

LE 27 JUILLET 1990

Je vous remercie, monsieur le ministre Alatas, de votre mot de présentation et de bienvenue. Je suis heureux d'être de retour dans votre pays, cette fois à l'occasion de la Conférence post-ministérielle annuelle de l'ANASE. En fait, je participe à ces réunions pour la sixième année. Je suis peut-être le seul ministre des Affaires étrangères, du moins parmi les partenaires du dialogue actuel, à avoir eu le privilège de participer à des réunions de la CPM dans toutes les capitales de l'ANASE. Je suis chaque année plus enthousiaste, à tel point qu'il me tarde d'accueillir en octobre tous mes collègues de l'ANASE à Jasper au Canada pour une réunion spéciale à l'Action de grâce canadienne.

Nous vivons à une époque extraordinaire pour les affaires mondiales. Que ce soit en Europe centrale et en Europe de l'Est, en Amérique centrale ou en Afrique du Sud, pour ne citer que ces trois régions, il s'est produit des changements spectaculaires que nous n'aurions jamais pu prédire lorsque nous nous sommes réunis la dernière fois à Brunei.

Il ne faut pas présumer que ces surprises sont terminées, ni que les surprises à venir seront positives. Les gouvernements, en particulier, ont la responsabilité d'essayer de prévoir le changement et de l'infléchir de façon favorable.

L'Asie n'est pas l'Europe. Elle est plus diverse, plus dynamique et, en termes de conflits potentiels, plus dangereuse en ce moment. Nous, Canadiens, qui vivons entre l'Asie et l'Europe et attachons beaucoup de prix à nos liens avec les deux, sommes profondément conscients des différences qui existent entre l'expérience de l'Atlantique et celle du Pacifique, mais nous sommes aussi en mesure d'observer quels pourraient être leurs éléments communs. Il ressort de façon frappante que le changement en Europe a été favorisé par une série d'institutions qui permettent et encouragent la consultation et la coopération : la Communauté européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'OCDE. En Asie-Pacifique, à l'unique exception de l'ANASE, il n'existe pas d'institutions semblables.

Personne ne veut créer des structures simplement pour qu'elles existent. Il ne faut pas non plus se les refuser si on en a besoin. Le Canada croit que la consultation et la coopération sont de plus en plus nécessaires en Asie et dans le Pacifique pour en arriver à des arrangements qui ne sont ni importés ni imposés, mais qui traduisent la réalité et protègent la prospérité d'une partie du monde marquée à la fois par une croissance exceptionnelle et des tensions exceptionnelles.

Nous devons nous tourner davantage vers des institutions comme moyen de réduire les tensions. À l'heure actuelle, la paix internationale est plus menacée autour de la région de l'ANASE qu'en Europe. Cela devrait nous motiver à

réduire les risques de conflits et à élargir la portée du progrès économique et social.

Il me semble que le succès de notre propre forum pourrait avoir une plus grande portée. Nous constituons déjà un groupe où sont représentés douze pays et nos consultations présentent un intérêt pour de nombreux autres pays. Ne pourrions-nous pas envisager, par exemple, d'amorcer un dialogue avec les gouvernements de certains de ces pays sur des questions politiques et de sécurité? Il serait facile de trouver des intervenants notamment parmi ceux qui ont demandé de participer officiellement au dialogue dans le passé et ceux auxquels a pensé l'ANASE en formulant le Traité d'amitié et de coopération. Le processus de coopération économique dans la région de l'Asie et du Pacifique pourrait faciliter l'établissement d'un ordre de priorité dans le secteur économique pour les pays membres. Toutefois, les questions d'ordre politique et de sécurité comptent parmi les plus importants problèmes à affronter. Nous devrions au moins nous interroger sur les avantages, s'il y en a, de nous concentrer pour trouver des solutions.

Monsieur le président, l'an dernier, nous avons convenu qu'il était important d'empêcher le Viêt-nam d'obtenir par défaut ce qu'il n'a pas pu obtenir par les armes. Nous continuons d'attendre du Viêt-nam qu'il participe pleinement à la négociation du règlement qui mènera à une paix durable au Cambodge. À l'heure actuelle, toutefois, je crois que le principal objectif à atteindre est de veiller à ce que les Khmers rouges ne parviennent pas à réaliser par les armes ce que la collectivité internationale s'est efforcée d'éviter par la négociation.

À cette réunion, nous devrions nous efforcer de proposer des moyens innovateurs de surmonter les difficultés qui font depuis longtemps obstacle à la paix au Cambodge, et le Canada compte collaborer avec les dirigeants de l'ANASE à l'avènement d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'Indochine.

Monsieur le président, les Canadiens, et le monde entier, je pense, n'accepteront pas que le pays soit de nouveau mis à feu et à sang. Nous devons agir pour éviter que l'impasse actuelle ne se prolonge ou que la situation ne se détériore. Il faut absolument que toutes les parties intéressées, de près ou de loin, agissent de façon positive et ce, sans plus tarder.

Quant aux réfugiés d'Indochine, nous devons tous faire preuve d'une plus grande détermination en vue de mener à bonne fin le plan d'action global convenu à Genève l'an dernier. Il constitue le meilleur moyen de mettre un terme à cette tragédie, par des solutions humaines et durables.

Permettez-moi de conclure sur la question des négociations commerciales multilatérales. Lorsque vient le moment de prendre des décisions difficiles, il faut avoir une solide orientation politique. Pour qu'un cycle de négociations commerciales multilatérales réussisse, il faut proposer un vaste ensemble de mesures d'accès aux marchés dans lequel tous les participants ont fait d'importantes concessions. Dans le secteur de l'agriculture, le Canada entend coopérer avec ses partenaires du Groupe de Cairns pour mettre au point un important programme de réforme des échanges. Nous espérons travailler avec les pays membres de l'ANASE pour concrétiser notre projet de libre-échange mondial des produits de la pêche et du bois et de certains produits de la technologie de pointe. Nous souhaitons aussi étendre à l'échelle mondiale les gains de l'"Uruguay Round" et établir un organisme de commerce mondial, lorsque les négociations en cours seront conclues de façon acceptable.